

2018-2019



NOM :

Prénom :

Classe :

Professeur référent :

# Carnet de bord

Épreuve orale sur 100 points  
Diplôme national du brevet

**DATES IMPORTANTES:**

- Explications et entraînement à l'épreuve orale : 29 mars 2019 après midi
- Remise des fiches indiquant le choix effectué : 29 avril 2019
- Épreuve orale finale : 12 juin 2019

# Épreuve orale : soutenance d'un projet

## MODALITES DE L'EPREUVE

Epreuve orale : soutenance d'un projet

### 1. Objectifs de l'épreuve

Le candidat peut choisir de présenter l'un des projets qu'il a menés

- au cours des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) du cycle 4
- dans le cadre des parcours éducatifs (Parcours Avenir, Parcours Citoyen, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) qu'il a suivis.
- Une œuvre dans le cadre de l'histoire des arts

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe, sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats. Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelle.

### 2. Structure de l'épreuve

L'oral se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

- Dans le cadre d'une épreuve **individuelle**, l'oral prend la forme d'un exposé par le candidat d'environ 5 minutes suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury. La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser quinze minutes. Soit **15 minutes** (5min d'exposé + 10min d'entretien)
- Si l'épreuve est **collective**, dix minutes d'exposé, pendant lesquelles chacun des candidats intervient, quinze minutes de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet. Soit **25 minutes** (10min d'exposé + 15min d'entretien)

### 3. Modalités de l'épreuve

- L'évaluation de cette épreuve orale prend appui sur un travail engagé dans le cadre d'un EPI défini et organisé par l'équipe enseignante ou de tout autre projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève. Le choix de l'élève peut également se faire sur une œuvre d'histoire des arts déterminée au cours de l'année.

- L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus que de son expression. Le candidat peut, s'il le souhaite, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc...), mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse. Elle ne peut donc se substituer à la présentation synthétique qu'elle peut cependant illustrer. Le document support ne sera en aucun cas évalué.

**Si** le candidat présente un projet portant sur la thématique « Langues et cultures étrangères », il peut effectuer une partie de sa présentation en langue vivante étrangère dans la mesure où cette langue est enseignée dans l'établissement.

Si le candidat a connu une expérience de mobilité internationale, il est recommandé qu'il puisse la valoriser dans son exposé.



La présentation orale sera réussie s'il parvient à montrer la logique de parcours dans laquelle s'insère l'élément présenté c'est-à-dire : expliquer les étapes de réalisation et de construction du projet qu'il aura effectué puis être en capacité de dire :

► en quoi et comment cela lui a permis de développer des connaissances et des compétences et si d'autres actions ou projets ou EPI peuvent être rattachés à cet élément

► en quoi et comment cela l'a fait évoluer dans sa façon d'être, de faire, d'analyser ou d'agir depuis son entrée au collège – en quoi cela lui servira dans le futur (de manière simple à l'échelle du recul d'un élève de 3ème).

## 2-Identification des projets pouvant être présentés à l'oral :

L'épreuve orale porte sur un des projets menés dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4, du parcours avenir, du parcours citoyen ou du parcours d'éducation artistique et culturelle et sur une œuvre étudiée en histoire des arts.

Voici la liste des projets pouvant être présentés cette année pour l'épreuve orale finale du DNB

Enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4		
2018-2019		
thèmes	Intitulé de l'EPI	
	L'engagement	

Le Parcours avenir et ses différentes actions par exemple	
Bravo les artisans	
Stage en entreprise	
Mini-stage	
Forum des métiers	
Visites d'entreprises, Visite auprès de la Psy EN	
Autres...	

Le Parcours citoyen et ses différentes actions par exemple	
Journée d'intégration 6è, Eco-cross, Formation aux premiers secours	
Journée sur le handicap	
Rallye-citoyen	
Participation au CVC, Conseil des pairs	
Participation à des concours – CNRD-, des commémorations, des clubs,	
Rôle de délégué (de classe, éco citoyen, au Conseil d'Administration, au Conseil de Vie Collégien)	
Autres...	

Le Parcours d'éducation artistique et culturelle et ses actions par exemple	
La commémoration de la guerre 14-18	
Projet ECORCE	
Sortie Chaumont et Loches	
Collège au cinéma, Tous à l'opéra	
Échange avec l'Allemagne (projet B. Sauzay)	
Séjours linguistiques et culturels de 6ème à 3ème	
Projet I Welcome, rencontre d'auteurs etc...	
Femmes en 14-18, Collidram, autres...	

Histoire des arts	
« Guernica » Pablo Picasso Disciplines concernées : Histoire Géographie, Espagnol, Arts plastiques	
« Nuit et brouillard » de Jean Ferrat Disciplines concernées : Histoire Géographie, éducation musicale	
« Trabant traversant le mur » B. Kinder Disciplines concernées : Histoire Géographie, Allemand, Arts plastiques	

Les œuvres complémentaires ci-dessous permettent de faire le lien avec l'étude de votre œuvre majeure.

- « Expliquons-nous » Pablo Neruda
- « Matin brun » Frank Pavloff
- « Liberté » Paul Éluard
- « Good bye Lenin » de Wolfgang Becker
- Les œuvres de Banksy

### 3-Méthodologie pour préparer son exposé

Lors de l'oral, il est nécessaire de suivre un plan, une organisation méthodique pour construire l'exposé. Ce plan s'organise de la manière suivante :

#### **I/ PRESENTATION :**

- Annonce du plan
- Présentation générale du projet (intitulé, année de réalisation, temps consacré, lieu, disciplines et/ou professeurs impliqués...)

**II/ DESCRIPTION / ANALYSE :** L'organisation du projet, les différents acteurs, les temps d'apprentissages, les observations, la démarche suivie, le raisonnement, les recherches, le projet final...

**III/ OUVERTURE / CONCLUSION :** Justifier le choix du projet (ce qui a été découvert, ce qui a été appris, ce que le projet a apporté, ce qui a plu ou déplu...)

**Important :** Il est vivement recommandé de projeter au minimum une image illustrant le projet (à apporter sur clé USB le jour de l'épreuve).

Il est également possible de constituer un diaporama sur le projet choisi. Ce diaporama pourra être présenté le jour de l'oral et pourra servir de support et de guide lors de la présentation.

#### **Méthodologie :**

Le diaporama se réalise de préférence sur *Impress* (qui est le programme d'*Open Office*) ou via *Powerpoint*, de façon à être certain que le programme pourra être lu au collège.

Attention : Aucun texte ne doit apparaître, aucun titre, à l'exception des citations qui peuvent permettre d'approfondir l'interprétation (une suffit, ne pas en abuser, et savoir l'expliquer).

Le nombre de diapositives est très variable. Il peut y avoir juste quelques photos très bien ciblées et qui suffisent, ou alors de nombreuses illustrations mais dans ce cas il faut être capable de tout identifier, et ne perdant pas de vue que toute information apportée sera vérifiée par le jury.

## 4 -Comment passer son oral

Cette épreuve se déroulera en deux temps pour une durée totale d'environ 15 minutes pour un passage individuel, 25 minutes en binôme ou trinôme :

- 1) Une intervention de 5 minutes (10 en binôme ou trinôme) durant laquelle il n'y aura pas d'interruption par le jury.
- 2) Un entretien de 10 minutes avec le jury (15 en binôme ou trinôme) sous forme de questions relatives à l'exposé présenté.

A l'issue de cet entretien, les 2 membres du jury rempliront la grille d'évaluation et attribueront une note qui comptera dans l'obtention du brevet des collègues. Cette note ne sera pas communiquée le jour de l'examen.

Le contenu de l'intervention :

### **A) La présentation, la description et l'analyse du projet**

- 1/ Annoncer le plan et présenter le projet
- 2/ Décrire et analyser
- 3/ Ouvrir – conclure (ce qui a été découvert, ce qui a plu dans ce projet et pourquoi, les bénéfices tirés de cette expérience, les difficultés rencontrées)

### **B) Prestation orale**

Penser à regarder les personnes qui composent le jury.  
Parler fort et distinctement.  
Utiliser un langage correct et courant.  
Évidemment, pas de chewing-gum et une tenue correcte.

### **C) Le temps**

Veiller à ne pas dépasser le temps attribué en répétant l'intervention, en la chronométrant et en ajustant le temps de parole si nécessaire.

### **D) Le support**

Il est possible d'utiliser des outils tels que tableaux, images, photos, extraits, etc. Profitez-en !  
Veiller simplement à ce que la présentation du support s'intègre parfaitement dans le temps imparti.  
Veiller à ce que les supports utilisés (sons ou images) soient de bonne qualité. Le support n'est pas évalué en tant que tel.